



MATERIEL PSE

« PROBLEME DE COSMETIQUE »

Lors du changement de marché de la surveillance électronique ,changement de marché un peu brumeux et des débuts catastrophiques lors du déploiement !!, on nous avait promis un changement radical en terme d'amélioration telle que la reconnaissance par biométrie vocale !!!

Projet, qui est, pour l'heure actuelle, toujours dans les cartons !!!

Par contre les alarmes techniques continuent à polluer nos missions !!!
-panne non référencée , problème de détection en augmentation exponentielle
-pile du bracelet faible et cela sur du matériel reçu dernièrement !!!

et maintenant, apparaissent, à notre grande surprise, **des dossiers de litiges concernant des dégradations dites « cosmétiques » selon le prestataire** : des lanières coupées trop courtes ,des boîtiers marqués , pour des personnes libérées depuis 9 mois.....pour certaines d'entre elles .

Et l'Administration Pénitentiaire nous demande d'établir des comptes rendus professionnels.....comme si on pouvait se souvenir !!!

A qui faut il imputer la faute??

Aux personnes placées !!! ou à l'usure normale d'un matériel qui est sans cesse remis sur site après une restauration plus ou moins fiable !!!

Il faut savoir que nous recevons du matériel dans un état de fonctionnement plus ou moins correct !! bien entendu avec des soucis de « COSMETIQUE »

Mais pour l'heure que fait l'administration ????

RIEN

Valenciennes, le 24.06.2015

PS: définition de « cosmétique » selon Le Larousse :
se dit de toute préparation non médicamenteuse destinée aux soins du corps,à la toilette,à la beauté, se dit de ce qui ne modifie que les apparences, ne va pas à l'essentiel,superficiel.....